

# Base de données France Génocide Tutsi

## <https://francegenocidetutsi.org>

Lettre d'information n° 3, 17 décembre 2020

La base de données d'adresse officielle <https://francegenocidetutsi.org> (notée dans la suite FGT) est un site web qui rassemble des documents relatifs au rôle de la France dans le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994, ainsi qu'un moteur de recherche <http://francegenocidetutsi.fr>. Une copie du site web existe à l'adresse <http://francegenocidetutsi.ddns.net> si l'accès au site officiel n'est pas possible. Remarquons que les adresses <http://francegenocidetutsi.org> ou <http://www.francegenocidetutsi.org> sont équivalentes à l'adresse officielle.

## État de la base de données

Elle comporte plus de 11 000 documents. Les fiches descriptives des documents sont maintenant accessibles sous forme abrégée. Le moteur de recherche donne la version complète.

Ont été ajoutés dans le menu déroulant supérieur des pages web :

- une rubrique « cartes » dont la carte du Rwanda au 1/300.000<sup>ème</sup>, une carte interactive des communes indiquant les bourgmestres et autres responsables en 1994, les cartes des 5 provinces et 30 districts issus de la réforme de 2006.

- une rubrique « médias de la haine » avec les numéros de *Kangura* et des transcriptions des émissions de RTL et Radio Rwanda.

- une rubrique « multimédia » avec notamment des pointeurs vers des vidéos ou émissions de radio réécoutables en replay.

## *Nuit et brouillard sur le Rwanda*

Nous avons regroupé grâce aux archives du journal *L'Humanité* disponibles sur le web les articles de Jean Chatain écrits lors de ses deux voyages au Rwanda dans la zone libérée par le Front patriotique rwandais (FPR) durant le génocide. Bien que ne connaissant pas du tout le pays, Jean est un des rares à avoir compris presque immédiatement la nature du génocide et le rôle joué par la France. Alors qu'il avait publié le livre *Paysages après le génocide* (éd. Le Temps des cerises, 2007), nous l'avions convaincu de l'intérêt de republier ses articles dans un livre. Malheureusement, Jean est décédé le 5 décembre 2019 avant la publication du livre dont il a choisi le titre *Nuit et brouillard sur le Rwanda*. Celui-ci a été édité par Izuba en janvier 2020. Voir <http://www.izuba.info>

Si vous l'achetez auprès du distributeur, le règlement est à adresser à : Gouteux Olivier, Izuba éditions, 4 allée du Lieutenant Lucien Lafay, 31400 Toulouse.

## Artillerie AA

Une note du service de renseignement belge du 23 décembre 1993 observe que deux militaires français écoutent le réseau téléphonique. Elle signale le déplacement de pièces d'artillerie antiaérienne au camp de la gendarmerie de Kacyiru et au camp de la garde présidentielle à Kimihurura. Une fiche DGSE du 7 avril 1994 (N° 18487/N) signalera des tirs au canon antiaérien à l'aube partant du camp de Kacyiru et visant le bataillon

FPR au CND. L'attaque contre le FPR était donc prévue depuis longtemps.

## Les États Unis ne soutenaient pas le FPR

Le 22 mars 1994, Prudence Bushnell rencontre Kagame pour le convaincre d'accepter une représentation de la Coalition pour la défense de la République (CDR). Celui-ci refuse, disant que ce sont des criminels et des gangsters. Le 28 mars 1994, l'ambassadeur Rawson fait encore pression pour que le FPR accepte la CDR. Le 14 avril 1994, le secrétaire d'État, Warren Christopher est convaincu de la volonté du Gouvernement intérimaire d'obtenir un cessez-le-feu et de revenir aux accords d'Arusha. Il veut empêcher une victoire militaire du FPR et l'obliger à revenir à la table de négociations.

## La menace anti-aérienne à Kigali en avril 1994

Le C-130 belge qui devait atterrir à Kigali le 6 avril 1994 était équipé de moyens "ecm" (*electronic counter-measure*) car l'armée belge avait été avertie d'une menace "aa" (antiaérienne). Le commandant De Troy envoie un message le 5 avril 1994 demandant une garde spéciale pour cet avion mais, dans son audition le 29 mai 1997, il ne veut pas confirmer qu'il y avait une menace particulière à Kigali.

Le 14 avril, le dernier avion français décolle de Kanombe en activant

ses leurres anti-missiles « *lors du survol de Kanombe* », comme l'affirme le journal de *Kibat* daté du 20 septembre 1995 et Renaud Girard dans le *Figaro Magazine* du 25 juin 1994. Cet avion venait d'être menacé par des tirs de mortiers que le lieutenant-colonel Maurin a voulu attribuer aux Belges.

Lors d'une réunion le 18 mai 1994 à l'Auditorat militaire belge, il est évoqué que, selon le Pentagone, « *le Rwanda possédait 15 missiles* ». Ceci renvoie à l'inventaire des armes dont disposaient les Forces armées rwandaises (FAR) envoyé par les Nations Unies le 1<sup>er</sup> septembre 1994.

## De Grossouvre aurait prévenu Mobutu

Dans le cadre de son plaider-coupable, Jean Kambanda a été entendu en 1997-1998 par l'enquêteur Pierre Duclos. Le 25 septembre 1997, Kambanda déclare à propos de la réunion du 6 avril 1994 à Dar-es-Salaam : « *Mobutu aurait été avisé par un haut cadre de l'Elysée, de l'éminence [sic] du danger. Il existerait un rapprochement avec le suicide d'un cadre de l'Elysée et ces communications.* »

## L'assassinat de Joseph Kavaruganda

Dans un document du 2 juillet 1995, Annonciata, l'épouse de Joseph Kavaruganda, décrit les circonstances de l'arrestation et l'assassinat du Président de la Cour constitutionnelle le 7 avril 1994 par le capitaine Kabera Sédédias de la garde présidentielle. Elle estime que l'article 7 du Protocole d'accord entre le Gouvernement de la République rwandaise et le FPR portant sur les questions diverses et les dispositions finales, signé à Arusha le 3 août 1993 et qui stipulait qu'en cas d'empêchement du président de la République, les ministres et députés prêtaient serment devant le Président de

la Cour constitutionnelle, fut « *une condamnation à mort* » pour celui-ci. Dans une lettre du 23 mars 1994 au président, Kavaruganda se plaignait de menaces de mort. Lors de son audition le 16 octobre 1995, Jean-Marcel Kavaruganda a fourni un dossier encore plus étayé sur la préparation de l'assassinat de son père, du coup d'État et des massacres dans le but d'empêcher l'entrée en vigueur des accords de paix d'Arusha.

## 500 soldats belges interdits d'atterrir au Rwanda

Un télégramme du 11 avril 1994 de Madeleine Albright, représentante des États-Unis à l'ONU, confirme que 500 paras belges de l'opération Silver Back sont restés bloqués à Nairobi : « *Belgian PolOff [chargé des affaires politiques] informed USUN PolOff that 500 Belgian paratroopers are standing by in Nairobi to reinforce the 400 Belgians at Kigali, if needed* ». Seulement 400 soldats belges ont été autorisés à débarquer à Kigali par le Gouvernement intérimaire rwandais (GIR). Alors que celui-ci n'était pas encore formé, le représentant de la France, M. Mérimée, s'en était fait le porte-parole auprès du représentant de la Belgique à l'ONU, M. Noterdaeme, ainsi que ce dernier le rapporte dans son télégramme du 8 avril à Bruxelles. Les autorités françaises, quant à elles, ont fait savoir qu'elles ont plaidé auprès du GIR la cause de la Belgique pour que celle-ci puisse débarquer des troupes. Ce 8 avril, Paris savait que le génocide contre les Tutsi était déclenché, comme l'atteste l'ordre d'opération Amaryllis et se faisait ainsi le porte-parole des tueurs.

## Colonel Rusatira

Son rôle est ambigu notamment lors du massacre de l'ETO le 11 avril 1994. Mais il contacte Joyce Leader,

chefe de mission adjointe à Kigali rattachée à l'ambassade des États-Unis à Nairobi. Aurelea Brazeal, l'ambassadrice, rapporte le 12 avril qu'il accuse l'organisation secrète « Amasasu » d'avoir commandé les atrocités à Kigali. Il affirme que la mort du président était la provocation nécessaire pour déclencher un plan établi depuis longtemps. Il demande aux États-Unis d'insister auprès de la France et de la Belgique pour que leurs troupes prennent le contrôle de la situation et arrêtent les massacres

## Pour la CIA, l'attentat et les massacres ont été initiés par les extrémistes hutu

Une note de la CIA du 28 avril 1994 dit qu'à son avis, les politiciens et militaires hutu originaires du Nord ont déclenché les combats qui ont éclaté le 6 avril. Selon des témoins oculaires, l'attentat contre l'avion d'Habyarimana et, immédiatement après, le massacre systématique des Tutsi et des politiciens hutu « *indépendants* » suggèrent que l'assassinat du président était la première phase d'une tentative de coup d'État des extrémistes hutu.

## Le FPR dénonce le génocide le 13 avril 1994

Devant la passivité des Casques bleus face aux massacres, le représentant du FPR, Claude Dusaidi, déclare dans une lettre au président du Conseil de sécurité qu'un génocide est en train de s'accomplir contre le peuple rwandais. Il se sent obligé d'intervenir pour protéger les Rwandais innocents qui sont massacrés et pour neutraliser les éléments de l'armée rwandaise responsables de ces massacres.

## La Nouvelle Zélande remet ses archives

L'ancien ambassadeur de la Nouvelle-Zélande à l'ONU, Colin Keating, a remis une copie des archives concernant le Rwanda à l'ambassadrice à l'ONU Valentine Rugwabiza (*The New Times*, 7 septembre 2019).

### « Un cadeau naïf aux génocidaires »

Invité à prendre la parole à la réunion du Conseil de sécurité du 16 avril 2014, Colin Keating rappelle qu'un certain nombre de pays ont organisé une intervention militaire unilatérale de grande envergure au Rwanda, pour évacuer les ressortissants étrangers. Ces forces ont ensuite quitté le pays et ont abandonné les Tutsi à leur sort. Alors qu'il présidait ce Conseil en avril 1994, sa déclaration présidentielle du 30 avril a condamné les atrocités au Rwanda, mais le mot génocide a été supprimé « sur l'insistance de certains membres permanents ». Le projet de déclaration présenté par Karel Kovanda, représentant de la République tchèque, le 28 avril 1994, enjoignait au Gouvernement intérimaire rwandais de faire cesser les actes de génocide commis par des groupes sous son autorité. Colin Keating pointe la responsabilité du Secrétariat de l'ONU, affirmant que « le Conseil n'était pas au courant du massacre systématique des civils ». Fin juin, le rapport du Rapporteur spécial à la Commission des droits de l'homme n'a jamais été porté à l'attention du Conseil. Il déclare que l'autorisation de l'opération Turquoise a été « une mauvaise décision » et que, rétrospectivement, la diminution des effectifs de la MINUAR a été « un cadeau naïf aux génocidaires à Kigali ».

## Jérôme Bicamumpaka au Conseil de sécurité

Le discours honteux du ministre des Affaires étrangères du Gouvernement intérimaire rwandais du 16 mai 1994 est présenté à part sur FGT. David Hannay, représentant du Royaume Uni, avait refusé de le rencontrer (*The Times*, May 13, 1994).

### « Le Petit Kigali »

Ce film daté du 11 juin 1994 a été tourné par Vincent Munyakazi, propriétaire du « Petit Kigali ». Ce restaurant était le « quartier général » des Interahamwe à Kigali. On y voit Ephrem Nkezabera, président de la commission des affaires économiques et financières et le capitaine des Casques bleus, Amadou Deme, agent de renseignement de la MINUAR, éminemment trouble. Dans une conversation en aparté entre Nkezabera et Deme, il est question des *travelers checks* (Thomas Cook) que Nkezabera essaie de récupérer en vue de l'achat d'armes. Avec Michael Hourigan, Deme a accusé Paul Kagame d'avoir abattu l'avion d'Habyarimana (8 mars 2007).

### Les armes achetées aux Seychelles grâce à la BNP

Le 26 septembre 1997, Jean Kambanda déclare devant l'enquêteur Pierre Duclos que les armes livrées en juin 1994 étaient destinées à « la défense civile », c'est-à-dire au génocide. Ce serait les armes achetées aux Seychelles par le colonel Bagosora et payées par l'entremise de la BNP. Sur son agenda, Kambanda a noté qu'il était à Gisenyi le 18 juin quand la première livraison est arrivée. Dans ses notes prises au conseil des ministres du 17 juin, Edouard Karemera écrit que, « pour la protection des infrastructures économiques dans la zone

de la Crête », dont l'antenne et les installations Electrogaz du mont Karongi et l'usine à thé de Gisovu, *des réservistes vont être recrutés*. Il ajoute : « le gouvernement va disponibiliser les armes sur la commande faite dans le cadre de l'auto-défense civile ».

## Témoignage de Sam Kiley

Dans un témoignage en vidéo de juin 2019, Sam Kiley, alors journaliste au *Times*, raconte comment il a alerté le 26 juin 1994 un officier français (Eric Bucquet) sur l'existence de survivants tutsi à Bisesero. La scène a été filmée par Christiane Amanpour de CNN. Le 29 juin au soir, il a également averti le capitaine de frégate Marin Gillier. Le lendemain, alors que cet officier n'a pas tenu compte de ces informations, c'est Sam Kiley avec le journaliste de *Paris Match* Michel Peyrard qui ont fait découvrir à des militaires français les Tutsi survivants à Bisesero.

## Décès du cardinal Etchegaray

Disparu en 2019, il a évoqué brièvement dans *J'ai senti battre le cœur du monde* (2019) son voyage au Rwanda fin juin 1994 organisé par le franciscain Vjeko Curic. Il est reçu à Butare par 3 000 guerriers « armés de machettes » au cri de « Vive Mitterrand ». Il rencontre un prêtre « tenant un fusil en bandoulière ». Il dîne le soir avec le préfet et la ministre Pauline Nyiramasuhuko. Le 25 juin, il va prier à Kibuye « dans la grande église paroissiale où flotte l'odeur de 3 000 victimes qui viennent d'être abattues ».

## Les promesses de la France

Selon Madeleine Albright, l'ambassadeur Mérémeé déclare au Conseil

de sécurité le 17 juin 1994 que la France est prête à combattre les milices hutu pour protéger les Tutsi. Il semblerait que les militaires français aient pris les soldats du FPR pour des miliciens hutu...

## Histoire du Rwanda

On trouvera sur ce site FGT : John Speke, *Journal of the discovery of the source of the Nile*, 1863 ; Charles Lavigerie, *L'esclavage africain*, 1888 ; Louis Baunard, *Le cardinal Lavignerie*, 1896 ; Richard Kandt, *Caput Nili*, 1904 ; Rapport Lenaerts sur le territoire de Nyanza, 1929 ; Paul Rutayisire, *Histoire du Rwanda*, 2011.

## Prix Clara Lanzi

Le 23 novembre 2019, le général Lafourcade recevait au nom de l'association « France Turquoise » le prix Clara Lanzi. Cette fondation a été créée pour secourir les généraux factieux qui ont tenté un putsch contre la République à Alger en 1961 ainsi que les membres emprisonnés de l'OAS, cette organisation terroriste créée par le général Salan. Avec le général Tauzin et le colonel Hogard, le général Lafourcade partage cette idéologie de la défense de « l'Occident chrétien », croisade qui s'est illustrée dans les horreurs commises par le général Franco lors de la guerre civile en Espagne et par Hitler dans l'opération Barbarossa entreprise contre l'URSS et les « commissaires judéo-bolcheviques ».

## Mythe Bantou

Jean-Pierre Chrétien éclaire ce mythe qui est un des fondements de l'idéologie du génocide contre les Tutsi dans « *Les Bantous, de la philologie allemande à l'authenticité Africaine : Un mythe racial contemporain* » (1985). Mehdi Ba en fait une synthèse dans « *Les Bantous existent-ils ?* » (*Jeune Afrique*, 18 avril 2016). Dans « *Échanges et hiérarchies dans*

*les royaumes des Grands Lacs de l'Est africain* » (1974), Chrétien montre comment un schéma féodal provenant de l'histoire européenne a été plaqué par les colonisateurs sur les sociétés de la région des Grands Lacs.

## Ould-Abdallah

Dans son fax daté du 7 avril 1994 à Marrack Gouling, sous-secrétaire général des Nations Unies pour les affaires politiques, Ahmedou Ould-Abdallah, représentant spécial du secrétaire général pour le Burundi, a fait savoir qu'il avait été averti de l'attentat le mercredi 6 avril à 21h30 (2h30, heure de New York). Il affirme qu'il n'était pas dirigé contre le président burundais. Il précise que le chef d'état-major était au Burundi et n'accompagnait pas le président à Dar-es-Salaam. Contrairement à son collègue au Rwanda, il a organisé immédiatement une réunion avec le président du Parlement, le Premier ministre et le chef d'état-major de l'armée pour éviter un vide politique.

## « Âme damnée »

Dans son livre « *Protéger le Président* » (2019), Denis Roux, membre du Groupe de sécurité de la présidence de la République, envoyé former la garde présidentielle rwandaise (1991-1993), « *n'a pas le sentiment d'avoir formé des génocidaires* ». Précédant la visite d'Habyarimana à l'Élysée (17 juillet 1992), François Mitterrand l'avertit : « *du danger que représente Agathe, l'épouse ou plutôt "l'âme damnée" du président rwandais, réputée favorable à une solution radicale contre les Tutsis* ».

## Lumière et société

Ces cahiers publiés par Bernard Muzungu présentent des réflexions d'intellectuels rwandais après le génocide. On lira notamment « *Le problème des races au Rwanda* » (31 mars 2009).

## Accès aux archives Mitterrand

Le 12 juin 2020, le Conseil d'État a accordé au chercheur François Graner le droit d'accès aux archives Mitterrand, qui lui avait été jusqu'alors refusé. L'article 15 de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1789 est invoqué dans l'arrêt.

## Arrestation de Félicien Kabuga en France

Arrêté le 16 mai 2020 près de Paris, Félicien Kabuga demeurait depuis plusieurs années en France et y disposait de protections haut placées. On se souviendra que Michel Aurillac, ancien ministre de la Coopération (1986-1988), décédé en 2017, était avocat de la famille Kabuga. Le 12 novembre 1999, des policiers français agissant avec un mandat d'arrêt du Tribunal pénal international pour le Rwanda se présentent au domicile d'Augustin Ngirabatware, gendre de Kabuga et ancien ministre du Gouvernement intérimaire. Mais celui-ci s'est opportunément envolé.

En tant que président du comité d'initiative de la radio RTLTM, Félicien Kabuga a écrit ou reçu des lettres concernant des achats de matériel pour cette radio, notamment un émetteur pour le mont Karisimbi.

## Prussiens d'Afrique

Gérard Araud était conseiller diplomatique au cabinet de François Léotard, ministre de la Défense de 1993 à 1995. Dans son livre « *Passeport diplomatique* » (2019), il prétend qu'Edouard Balladur et François Léotard voulaient retirer les troupes françaises « *le plus rapidement possible* ». Il assure que l'opération Turquoise n'a eu qu'un but humanitaire. Mais il finit par perdre son sang-froid en estimant que « *le Rwanda est devenu la Prusse de la région des Grands Lacs* ».